



Le Cégep de Saint-Jérôme, situé au cœur des Laurentides, est un établissement d'enseignement supérieur reconnu en tant qu'acteur stratégique concourant au développement de la région. Offrant 24 programmes de formation préuniversitaire et technique, répartis sur trois campus (Saint-Jérôme, Mont-Tremblant, Mont-Laurier), le Collège emploie près de 700 personnes. Il accueille annuellement près de 7 000 étudiants au secteur régulier ainsi qu'à la formation continue et aux entreprises. Soucieux de faire progresser la recherche, le Collège contribue également au développement de nouvelles technologies, notamment avec deux centres collégiaux de transfert de technologie, soit le Centre de développement des composites du Québec (CDCQ) et l'Institut du véhicule innovant (IVI).

OFFRE D'EMPLOI – CONCOURS 9.19-TIL (PPE. 762)

POSTE : TECHNICIEN(NE) EN LOISIRS
STATUT : POSTE RÉGULIER À TEMPS COMPLET
TITULAIRE PRÉCÉDENT : MÉLANIE MORAND
SERVICE : SERVICE DE LA VIE ÉTUDIANTE
SUPÉRIEUR IMMÉDIAT : GILLES VAILLANCOURT, COORDONNATEUR

DURÉE DE L’AFFICHAGE : 15 au 28 février 2019

NATURE DU TRAVAIL :

Le rôle principal et habituel de la personne de cette classe d'emploi consiste à organiser les activités sociales, culturelles et communautaires de tout ordre à l'intention de groupes en particulier, en tenant compte de leurs aspirations et des politiques établies, soit comme complément d'activités à certains programmes d'études, soit le plus souvent comme loisirs.

QUALIFICATIONS REQUISES :

Scolarité :

- Détenir un diplôme d'études collégiales en technique d'intervention en loisirs ou détenir un diplôme ou une attestation dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Autres exigences :

- Maîtrise des logiciels Word et Excel
- Maîtrise de la langue française
- Connaissance pratique de la suite Adobe (Photoshop, Illustrator, etc.)

Veillez noter que le Collège se réserve le droit de faire passer des tests sur les logiciels Word et Excel ainsi qu'un test de français.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES :

- Participe à l'élaboration de programmes d'activités sociales, culturelles et communautaires dans des secteurs tels que la musique, le théâtre, le cinéma, les arts plastiques, les expositions, la danse, etc.
- Choisit les activités, en assure le fonctionnement et en établit le bilan. Elle explique la nature, l'objectif et les règlements des activités et note les situations anormales, les corrige ou en fait rapport à son supérieur immédiat.

- Collabore à la mise en œuvre des différentes activités de son équipe et de l'équipe de la vie étudiante.
- Fait la promotion de l'engagement étudiant.
- Est appelée à se servir des techniques d'animation afin d'aider les groupes à s'organiser et à se donner des activités. Dans le domaine de ces activités, elle peut être chargée de l'information : comité de publicité, bulletin, affichage, publications dans les divers médias.
- Participe au choix de l'équipement et du matériel que le Collège met à la disposition des groupes, notamment en étudiant la qualité et le coût de tels articles et en faisant les recommandations appropriées aux autorités. Elle assure une utilisation rationnelle du matériel et de l'équipement.
- Est appelée à coordonner le travail du personnel de soutien impliqué dans la réalisation de programmes ou d'opérations techniques dont elle est responsable et à initier ce personnel lorsqu'il est moins expérimenté.
- Est appelée à assurer l'envoi des différentes communications du service.
- Assure l'édition et la diffusion hebdomadaire des nouvelles et activités du service.
- Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

SALAIRE ET HORAIRE :

Salaire : 21,18 \$ à 29,63 \$ selon les qualifications et l'expérience

Horaire : De 8 h à 16 h (occasionnellement, lors d'activités spéciales, doit travailler en soirée et la fin de semaine).

Entrée en fonction : Dès que possible

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature au Service des ressources humaines **au plus tard le 28 février 2019, à 16 h**, à l'adresse courriel suivante : resshum@cstj.qc.ca, en mentionnant le CONCOURS 9.19-TIL.

Le Cégep de Saint-Jérôme applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi et invite les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LA PRIORITÉ SERA ACCORDÉE AUX CANDIDATURES INTERNES